

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00029/AONOPU/CIPM/MINAT/201 9 DU 17 JUILLET 2019 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'ARCHIVAGE POUR LES DOCUMENTS D'AUTORISATION, D'ACQUISITION ET D'ACHAT D'ARMES ET DE MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture du matériel d'archivage pour les documents d'autorisation, d'acquisition et d'achat d'armes et de munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestation

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la livraison au Ministère de l'Administration Territoriale de trois (03) armoires de rangement permettant d'archiver les documents d'autorisation, d'acquisition et d'achat d'armes et de munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

Les détails et les caractéristiques techniques du matériel sus-présentés sont listés dans la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de dix millions (10 000 000) de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2019, imputation : 53 07 093 01 330001 2276.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard le 6 août 2019 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 00029/AONOPU/CIPM/MINAT/2019 DU 17 JUILLET 2019 RELATIF À
LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'ARCHIVAGE POUR LES DOCUMENTS
D'AUTORISATION, D'ACQUISITION ET D'ACHAT D'ARMES ET DE
MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT**

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) de francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 6 août 2019 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;
- absence de prospectus, photos et fiche technique des fournitures proposées.

***. Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des équipements proposées ;
- délai de livraison ;
- capacité financière supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) de F CFA.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 3/5 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01./-

YAOUNDÉ le 17 Juillet 2019

Le MINISTRE
ATANGA NJI PAUL